

COUVREUR

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- En contrat de professionnalisation :
- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > d'un diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du groupe des spécialités bâtiment : construction et couverture (groupe 232)
- > d'un titre ou diplôme du même secteur professionnel de niveau 3 ou de niveau supérieur, inscrit dans le répertoire national des certifications professionnelles
- > d'un CAP Charpentier bois, BP Charpentier bois, BAC Pro Technicien Constructeur Bois

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans(910 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Couvreur

OBJECTIFS

Étude technologique, préparation et suivi d'une réalisation

- Analyser une situation professionnelle en intégrant l'approche par les risques
- Collecter des informations
- Décoder et analyser des documents techniques
- Choisir et justifier des solutions techniques
- Établir les quantitatifs
- Organiser une intervention

Rédaction et présentation d'un rapport d'activités

- Choisir une mesure de prévention adaptée aux risques identifiés
- Installer et sécuriser la zone d'intervention
- Procéder au repliement du chantier
- Animer une petite équipe
- Communiquer avec les différents intervenants

Réalisation et mise en œuvre

- Déposer, trier et stocker des éléments de couverture
- Réaliser des tracés
- Poser les éléments supports de couverture
- Réaliser et poser des façonnés
- Mettre en œuvre les matériaux de couverture et accessoires

Diagnostic et réparation

- Établir un relevé d'informations sur site
- Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages. Contrôler la validité et la conformité des éléments de sécurité
- Diagnostiquer, réparer

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat
- Approche scientifique et technique des ouvrages
- Technologie de construction
- Santé et sécurité au travail
- Techniques de mise en œuvre
- Gestion de travaux
- Accessibilité du cadre bâti

Domaine Général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15470€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 annexes 3)
- Préparation à l'attestation de réception/vérification et maintenance d'échafaudages de pied (R408 annexes 4)
- Préparation à l'attestation d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 – annexe 5)
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - U11 Étude technologique, préparation et suivi d'une réalisation
 - U12 Rédaction et présentation d'un rapport d'activité
 - U20 Réalisation et mise en œuvre
 - U30 Diagnostic et réparation
- > Domaine général :
 - U40 Étude mathématique et scientifique
 - U50 Expression et connaissance du Monde
 - U60 Langue vivante étrangère

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 32239) + d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état
- > BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques